



Le concours régional de l'innovation «Créateurs d'idées !» Auvergne-Rhône-Alpes a pour objectif d'encourager l'innovation et la créativité des jeunes des classes de seconde, première, terminale et élèves des MLDS des établissements publics et privés sous contrat d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Vous souhaitez faire participer votre classe ?

L'objectif : développer une idée, un concept innovant dans le domaine de votre choix (écologie, économie, technologie, alimentaire, industrie, services...).

Une même classe peut constituer plusieurs groupes et proposer plusieurs projets !

Sélection des projets : l'innovation doit être au cœur du concept. C'est le critère déterminant de sélection des candidatures. Les candidats doivent s'assurer que le produit ou service n'existe pas déjà (via un moteur de recherche par exemple).

Candidats : Les lycéens et élèves de MLDS de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Dépôt des dossiers : du 30 septembre 2019 au 19 décembre 2019

Prix : 1 trophée et 1000€ pour le meilleur projet de chaque académie (Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand). Cette année, les élèves lauréats de MLDS recevront 1 prix (pour l'ensemble des 3 académies de la région Auvergne-Rhône-Alpes).

#actionconnexion

Pour vous inscrire, [téléchargez le dossier](#) de candidature 2018/19 et envoyez-le complété à l'adresse suivante : medef-aura@createursdidees.fr.

[Visitez le site](#) Actions Ecole-Entreprise du MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes pour en savoir plus sur le concours « Créateurs d'Idées » et sur l'ensemble des actions proposées pour rapprocher les jeunes du monde de l'entreprise.

Les jeunes peuvent participer en groupe, à minima 2 personnes ou en classe ; une même classe peut constituer plusieurs groupes et présenter plusieurs projets ; un responsable du projet doit pouvoir être identifié (élève ou enseignant).

Après une première sélection, les projets retenus seront présentés par les candidats à un jury de professionnels de l'innovation lors du Mondial des Métiers à Lyon le **7 février 2020**..

